

## CONSEIL MUNICIPAL MAI 2017

Monsieur le Maire présente les différentes propositions des organismes bancaires pour le prêt « voirie 2017 ». Après avoir étudié les propositions, le conseil municipal à l'unanimité retient la proposition du crédit agricole pour un emprunt de 60 000 euros sur 20 ans au taux de 1.60% pour une annuité de 3532.76 euros/an.

Le conseil municipal valide la proposition de création de fossés par l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 8660.25 HT

**Transfert ACTIF ET PASSIF CDC - CALF et SEM :** Le dossier de présentation du transfert entre EPCI est présenté aux élus, tous les biens sont transférés et aucune opération comptable ne passe par la commune. Le conseil approuve la proposition

**PROTECTION JURIDIQUE DE LA COMMUNE :** Modification des statuts de l'association « Fédération des Maires » ayant pour effet la transformation en « Association des Maires de la Loire et des Présidents d'Intercommunalité. Ceci a pour conséquence la dissolution de la première et de tous les services associés. Il est donc nécessaire de souscrire une nouvelle assurance auprès de la SMACL pour palier à la résiliation de la première. Effet 1<sup>er</sup> mai 2017 : 150 euros/an. Cette assurance couvre les risques protection juridique des maires et de la commune, le conseil approuve à l'unanimité.

**Adressage :** le tableau d'adressage est fini, il servira de base au tableau de classement de la voirie et à la numérotation des habitations. Après vérification certaines modifications seront à apporter au document. Une réunion publique doit être organisée pour expliquer à la population les obligations liées à cet adressage et répondre à toutes les interrogations liées au changement d'adresse.

**Réintégration** parcelles A 1356, 1357 et 1359 dans le domaine de la voirie communale, ces parcelles correspondent actuellement à un chemin qui dessert le village des Monnets.

Suite au rejet du dossier de demande de subvention DETR pour la rénovation thermique des gîtes de Merle, une nouvelle demande est faite au titre **du FSIL** : montant des travaux : 24500 euros HT menuiseries et chaudière.

Dossiers en cours :

- **Appartement de Leignec** : les travaux peuvent être lancés, le conseil municipal demande la tenue d'une réunion de chantier pour démarrage des travaux.
- **PLU** réunion le 30 mai 16 heures
- **voirie 2017 : notification** à l'entreprise EIFFAGE, travaux de voirie entre le Mont et la départementale vers la croix blanche.
- **Voirie forestière et mur de Leignec**, Monsieur le Maire rappelle que les travaux ne doivent pas être commencés avant accord de subvention.

PLU : dossier remis à chacun des conseillers, de nouvelles contraintes et de nouvelles annexes doivent être jointes au document PLU. Le bureau d'étude sera en charge de ces dossiers à intégrer au document. Ce dossier sera fait en concertation avec la CALF qui reprend la compétence urbanisme. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

